

2026



De bas en haut et de gauche à droite : Corinne BESNARD, Jérémy RODRIGUÉS, Magalie ROBERT, Jean-Louis MEJANE, Sandra PERCHERON, Julien DOUSSINEAU, Pauline HURAUULT, Olivier BOURGINE, Annie PRIEUR, Denis ARCINI, Romain PRYLOUTSKY, Matthieu MAISONS.
Sont absentes sur la photo : Jessie DOURLENS, Barbara DRUENNE et Clémence PREVOST

BULLETIN MUNICIPAL

N° 34

BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

Sommaire

Le mot du Maire	4
Les élections municipales : une nouvelle équipe	7
Les Élections communautaires / Chartres Métropole	8
Les services de votre mairie	10
L'état civil 2025	11
La commission des finances - comptes administratifs 2025	12
La commission des travaux	15
La vidéoprotection	16
L'avancement du projet du lotissement	17
L'urbanisme	18
La commission fêtes et manifestations	20
L'école primaire	21
La bibliothèque	22
L'Association des Parents d'Élèves « Les P'tits Beaucerons »	24
Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)	26
Le Club de l'Amitié - loisirs créatifs	27
Nouveau : l'Amicale Boisvilloise	28
La Gymnastique volontaire	29
Le Tennis club	30
Nouveau : Union Sportive Boisville	32
L'association de chasse de Boisville	33
Zone Natura 2000	34
La collecte des déchets ménagers	37
La Paroisse Saint Martin en Beauce	38
ADMR	38

Le mot du Maire

Chères Boisvilloises, chers Boisvillois,

L'année 2025 fut la continuité des années précédentes en matière de travaux. Malgré les tensions économiques qui continuent de régner sur tout le Pays, nous avons dû faire face à des situations pas toujours évidentes, qui n'ont fait que renforcer la solidarité entre tous les habitants et accroître notre capacité à nous soutenir les uns les autres.

En 2025, nous avons vu l'aboutissement de projets importants :

- **L'embellissement intérieur de la Mairie et plus particulièrement l'entrée et la salle de conseil :**

Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales : les Ets Le clainche pour le gros œuvre, Menuiserie Rodrigués pour les murs et portes, Eric Carnis pour la peinture, Ludovic Melin pour la plomberie et l'entreprise Esari pour l'électricité.

Coût total des travaux : 16.000 € HT

Montant total des subventions reçues : 5.138 € de Chartres Métropole et du Département.

- **Changement de 2 portes d'issues de secours à l'école :**

Ces 2 portes répondent aux normes de sécurité. Les travaux ont été réalisés par les Ets Le clainche et la Menuiserie Rodrigués.

Coût total des travaux : 7.366 € HT

Montant total des subventions reçues : 5.900 € de Chartres Métropole et du Département.



- **Pose d'une clôture sur le terrain communal au château d'eau :**

Le coût d'achat de la fourniture s'élève à :

4.300 € HT. La pose a été réalisée par nos agents techniques accompagnés de Julien Doussineau, qui y a consacré du temps et de la main d'œuvre, non négligeable.

Montant total des subventions reçues :
2.308 € de Chartres Métropole et du Département.

- **Achat d'un broyeur pour le service technique :**

Ce matériel a été acheté au Groupe Lecoq.

Coût d'achat du matériel : 4.380 € HT

Montant total de la subvention reçue :
1.314 € de Chartres Métropole.



- **Achat de mobilier pour la bibliothèque :**

Coût d'achat du mobilier : 1.500 € HT

Montant total de la subvention reçue :
1.000 € de la MDEL (Bibl Département).

- **Changement du chauffage à la Salle des Fêtes :**

Nous avons programmé une réhabilitation de la salle des fêtes suite à la vétusté de la chaudière.

Ce projet est toujours à l'étude mais ne se fera pas tout de suite car d'autres imprévus vont devoir être réalisés avant.

De ce fait, la commune a investi dans un chauffage plus puissant et plus pérenne.

Coût total de cette nouvelle installation :
5.180 € HT

Ces travaux ont été réalisés en urgence pour le bien-être de tous, donc nous n'avons pas pu prétendre à des subventions.

L'enveloppe budgétaire associée à toutes ces réalisations s'élève à environ 39.000 €, pour l'année 2025, avec un total de subventions de 15.660 €, soit 40% et un reste à charge pour la commune d'un peu plus de 23.000 €.

Pour finir sur 2025, voici quelques informations sur l'avancée du lotissement :

- 1^{er} trim 2025 : Présentation des offres et choix de la maîtrise d'oeuvre : Cabinet GILSON et Associés, suivi de la 1^{ère} réunion de lancement de l'opération.
- 2^{ème} trim. 2025 : Validation de l'esquisse de la phase 1 et réunions avec les concessionnaires de l'opération.
- 3^{ème} trim. 2025 : Présentation et dépôt du permis d'aménager Phase 1 : 11 lots pour 8 150 m².
- 4^{ème} trim. 2025 : Élaboration des devis avec divers paysagistes pour la haie séparatrice avec la RD17, 1^{ères} fouilles réalisées sur le terrain.

Je tenais à remercier toutes les personnes :

- artisans,
- entreprises,
- personnel communal,
- bénévoles,
- nos partenaires : Chartres Métropole et le Conseil Départemental pour leurs aides financières et leurs conseils précieux, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de tous ces travaux.

Mais également, tout le corps enseignant et toute mon équipe municipale car c'est ensemble que nos projets avancent et voient le jour.

Je profite de ce bulletin pour vous remercier sincèrement de la confiance que vous m'accordez en tant que Maire ainsi qu'à toute l'équipe qui m'accompagnera durant ce nouveau mandat. Nous ferons en sorte que ce nouveau mandat, soit l'accomplissement de beaux projets.

Toute l'équipe municipale et moi-même sommes disponibles pour échanger avec vous sur tous les points qui en nécessiteraient le besoin.

Votre Maire,
Magalie Robert.

Élections municipales : Une nouvelle équipe

Magalie ROBERT, Maire

48 ans, mariée, 3 enfants, habite Boisville
Adjoint administratif, en disponibilité

Jean-Louis MEJANE, 1^{er} adjoint

71 ans, marié, 3 enfants, habite Honville
Retraité de la grande distribution

Sandra PERCHERON, 2^{ème} adjointe

48 ans, mariée, 2 enfants, habite Boisville
Assistante de direction en collectivité
territoriale

Jérémy RODRIGUÉS, 3^{ème} adjoint

38 ANS, 3 enfants, habite Chevannes
Menuisier

Corinne BESNARD, 4^{ème} adjointe

46 ans, 2 enfants, habite Demainville
Gestionnaire de transports Taxi

Olivier BOURGINE, conseiller municipal

63 ans, habite Boisville
Agriculteur retraité

Barbara DRUENNE, conseillère municipale

56 ans, mariée, 3 enfants, habite Boisville
Responsable des services généraux

Julien DOUSSINEAU, conseiller municipal

47 ans, marié, 2 enfants, habite Honville
Agriculteur

Clémence PREVOST, conseillère municipale

38 ans, pacsée, 2 enfants, habite Boisville
Coordinatrice logistique

Romain PRYLOUTSKY, conseiller municipal

52 ans, marié, 2 enfants, habite Boisville
Agent de maîtrise

Annie PRIEUR, conseillère municipale

72 ans, veuve, 1 enfant, habite Boisville
Retraîtée des établissements Lecoq

Denis ARCINI, conseiller municipal

57 ans, veuf, 4 enfants, habite Boisville
Directeur technique

Pauline HURALT, conseillère municipale

43 ans, 1 enfant, habite Guillonville
Technico-commerciale

Matthieu MAISONS, conseiller municipal

39 ans, marié, 2 enfants, habite Létourville
Agriculteur

Jessie DOURLENS, conseillère municipale

34 ans, pacsée, 3 enfants, habite Boisville
Ingénieure agronome, actuellement mère
au foyer



Boisville-la-Saint-Père



Élections communautaires : Chartres Métropole

1. Le Président de Chartres Métropole :

Ladislav Vergne, maire de Chartres

2. Les Vice-Présidents :

- 1^{er} : Florent Gauthier, maire de Lucé : Transition énergétique, PCAET (plan climat-air-énergie territorial) et Réseaux secs.
- 2^{ème} : Emilie Guillemin, maire de Theuville : Tourisme.
- 3^{ème} : Bertrand Massot, maire de Luisant : Réseaux de transports, Mobilités (Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), Transports publics et pistes cyclables).
- 4^{ème} : Sophie Toudy-Clément, 1^{ère} adjointe au maire de Chartres : Aménagement du territoire, SCOT, Grands projets et Grands équipements d'intérêt communautaire.
- 5^{ème} : Benjamin Beyssac, maire de Nogent-le-Phaye : Développement économique, Gestion ZAEIC, Animation économique.
- 6^{ème} : Michèle Bonthoux, maire de Mainvilliers : Collecte, Traitement et Valorisation des déchets.
- 7^{ème} : Patrick Petit, conseiller municipal délégué de Chartres : Santé et Accueil des professionnels de santé.
- 8^{ème} : Süleyman Mumcu, conseiller municipal délégué de Chartres : Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (Présidence du Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) .
- 9^{ème} : Kévin Poulin, 4^{ème} adjoint au maire de Chartres : Finances, Prospective et représentant des EPL.
- 10^{ème} : Hélène Denieault, maire de Challet : Enfance, Jeunesse, Équipements associés et Relations avec les élus.
- 11^{ème} : Rémi Martial, maire de Lèves : Développement durable, Alimentation durable, Plan alimentaire territorial et suivi du projet A154.
- 12^{ème} : Nadia Léger, 5^{ème} adjointe au maire de Chartres : Politique de l'habitat et Accueil des gens du voyage.
- 13^{ème} : Benoît Delatouche, maire de Barjouville : Appui aux communes et Mutualisations.
- 14^{ème} : Olivier Marcadon, adjoint au maire de Lucé : Politiques contractuelles du territoire.
- 15^{ème} : Gérard Besnard, maire de Morancez : Eau potable, Eau pluviale, Assainissement.

3. Les Conseillers communautaires délégués :

- Isabelle Mondot, conseillère municipale de Mainvilliers : Relation avec les établissements de santé et Télémédecine.
- Denis-Marc Sirot-Foreau, maire d'Amilly : Politique foncière/ Relation avec le milieu agricole.
- Sandra Renda, 3^{ème} adjointe au maire de Chartres : Ressources humaines et Administration générale.
- Marie Bourgeot, maire de Poisvilliers : Enseignement supérieur.
- Véronique Domagalski, 7^{ème} adjointe au maire de Chartres : Équipements culturels.
- Kamel El Hamdi, maire de Moinville-la-Jeulin : Cycle des déchets.
- Jean-Baptiste Seff, 6^{ème} adjoint au maire de Chartres : Élaboration et suivi de Chartres Métropole 2050.
- Max Van Der Stichele, maire de Ver-lès-Chartres : Prévention des inondations, GEMAPI, Assainissement et Irrigation.
- Delphine Jacques, Berchères-Saint-Germain : Commerce de proximité et Artisanat.
- Jacky Gaullier, maire de Saint-Georges-sur-Eure : Plan Vert.
- Pascal Aulard, maire du Coudray : Communication et politique de l'emploi, Insertion et Soutien à l'Équipe de suivi de scolarisation (ESS).
- Alain Choupart, maire de Corancez : Mix énergétique.
- Frédéric Guincêtre, 10^{ème} adjoint au maire de Chartres : Sports et Vie associative.
- Pierre-Marie Popot, maire de Fresnay-le-Gilmert : Gestion du milieu aquatique.
- Thomas Barré, 5^{ème} adjoint au maire de Lucé : Économie circulaire.



Les services de votre mairie

La salle des fêtes - les tarifs de location :

Pour les habitants de la commune :

Sans chauffage : 350 €

Avec chauffage : 430 €

Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :

Sans chauffage : 440 €

Avec chauffage : 545 €

Pour réunion : 280 €

Caution : 1.600 €

Équipement vaisselle : 80 €



*Pour toute demande relative à la salle des fêtes, merci de contacter :
Sandra PERCHERON au 06 14 70 09 22*

Le cimetière - Les tarifs :

Concessions :

Trentenaire : 190 €

Cinquantenaire : 260 €

Perpétuelle : 1.220 €

Caves urnes :

15 ans 96 €

30 ans 170 €

Columbarium :

15 ans : 170 €

30 ans : 330 €

Taxe unique de superposition : 100 € (Sur les concessions acquises à compter du 01/01/2020)

Commerces ambulants : Redevance - droit de place :

Somme annuelle forfaitaire de 290 € pour tout commerce ambulant stationnant sur la commune.

Somme forfaitaire de 144 € pour chaque stationnement (stationnement temporaire unique)

Votre mairie :

Horaires d'ouverture :

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi 16h00-19h00

Mardi 8h00-11h00

Jeudi 14h30-17h30

Vendredi 13h00-15h30

Les coordonnées :

Secrétaire de Mairie : Peggy MASSÉ

1 rue du stade

28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

✉ mairie@boisvillelasaintpere.fr

🌐 www.boisvillelasaintpere.fr

☎ 02 37 99 32 28

Les naissances

TRAINI Lilio
4 mars

SAUMARD Antonin
19 mars

DE SOUSA Yllina
13 octobre

Les mariages

DELORME Catherine et SACAZE Pierre-Antoine
28 juin

CLAVELOU Camille et FAUPIN Yann
5 juillet

HUET Sylvie et LECLERE Dominique
5 juillet

ALVES Alisson et LE TOUDIC-BARBIER Elodie
23 août

PIERRES Laurence et VERON Jean-Marc
25 octobre

Les décès

BAUDRIN Jean-Marc
26 avril

BESNARD Paul
26 avril

BAVANT Jean-Claude
2 mai

CHARBONNEAU Béatrice
03 juin

PRÉAU Annick, Née VOUADEC
10 juin

HOPPELLER Evelyne, née BILLETTE
23 août

VENHARD Emilie
30 novembre

Cette note de présentation des finances de la commune est la dernière du 1^{er} mandat de notre Maire et oriente concomitamment le budget 2026, du second mandat de Magalie Robert. Il s'agit des comptes administratifs qui représentent donc ce qui a réellement été dépensé, à la différence du budget qui est un travail prospectif.

Cette analyse éclaire donc le chemin parcouru et nos capacités d'investissement pour l'avenir. Elle projette les bases de réflexion pour les grands projets annoncés sur cette nouvelle période.

La trésorerie

Elle est saine et stable, depuis plusieurs années, autour de 300.000 €. Elle représente 6 mois de charges, si l'on considère le total des dépenses de fonctionnement 2025 (595.638 €).

Il s'agit d'un point fort car la norme acceptable considérée par le Trésor public est de 3 mois. Sans trésorerie, une entité économique est fragile et dépendante (des recettes, des retards de paiement, des banques...), ce qui n'est donc pas notre cas.

Les investissements

Ils représentent 55.644 € de décaissements sur 2025 suivant les travaux présentés dans la page « Travaux ». Les restes à réaliser budgétés pour 2025 sont de 33.997 €, dont 15.685 € de reste à charge pour la commune et 18.312 € de subvention.



L'endettement

Un regard en arrière sur la décennie écoulée éclaire le travail effectué par les 2 anciennes mandatures.

Nous sommes passés d'un endettement global (tous budgets confondus = commune, eau et logements sociaux) de 1.782.004 € au 01/01/2015 à actuellement 230.000 €.

Certes le budget eau a été repris dans les compétences de Chartres Métropole et les logements sociaux ont été cédés avec leurs dettes (à l'exception du prêt de 110.000 € sur lequel il reste 33.861 € de capital restant dû), mais l'environnement financier de la commune est désormais beaucoup plus léger et attractif.

Cette situation permet en outre d'appréhender beaucoup plus sereinement de nouveaux projets et l'endettement qui va avec.

Le niveau d'endettement pour 2025 représente donc environ 21.409 € de remboursement annuel pour une capacité estimée de remboursement d'environ 80.000 €.

Il n'a pas été effectué de nouvel emprunt depuis 2023.

Commentaires sur les comptes administratifs

La différence entre recettes et dépenses reste largement bénéficiaire de 295.282 €.

Section Fonctionnement

• Recettes

Les atténuations de charges pour 256.000 € désignent le résultat reporté au fil des années. Les produits des services pour 70.750 € sont les redevances d'éoliennes et les différents droits perçus et servitudes perçues par la commune.

Les impôts et taxes correspondent aux impôts fonciers bâtis et non bâtis (terres agricoles) et taxe d'habitation (résidences secondaires), plus la taxe foncière.

Les dotations et subventions pour 244.634 € sont les différentes subventions sur investissement, dotation de l'Etat et dotation de Chartres Métropole (environ 36.000 €)

Atténuations de charges	256 000,33€
Produits des services, du domaine et ventes diverses	70 750,12€
Impôts et taxes	297 500,23€
Dotations, subventions et participations	244 634,87€
Autres produits de gestion courante	22 035,07€
TOTAL	890 920,62€

• Dépenses

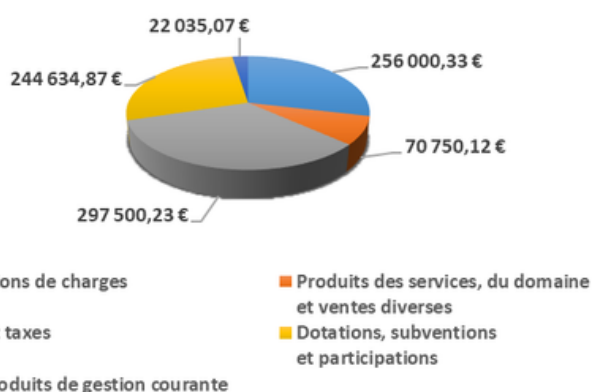
Les charges à caractère général sont tous les consommables (énergie, combustibles, entretien, locations, frais...).

Les charges de personnel sont en légère augmentation tandis que notre redevance des compétences de Chartres Métropole (SDIS incendie, eau, voirie...) est stable à 50.270 €.

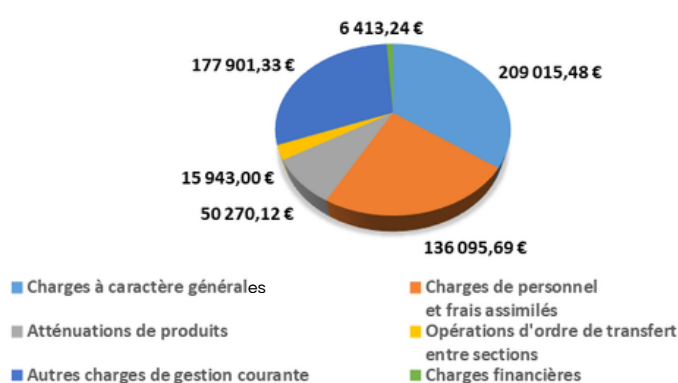
Les autres charges de gestion courante pour 177.901 € sont constituées principalement par le budget école (122.208 €) et les indemnités aux élus (40.580 €).

Charges à caractère générales	209 015,48€
Charges de personnel et frais assimilés	136 095,69€
Atténuations de produits	50 270,12€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 943,00€
Autres charges de gestion courante	177 901,33€
Charges financières	6 413,24€
TOTAL	595 638,86€

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



Section Investissement

- **Recettes**

Elles proviennent du budget de fonctionnement (transfert) et sont calculées par rapport aux travaux engagés et le niveau de subvention.

- **Les dépenses**

Il s'agit des remboursements annuels pour 21.409 € (part du capital) et des travaux réalisés pour 55.644 €.

Le solde reste positif de 6.858 €.

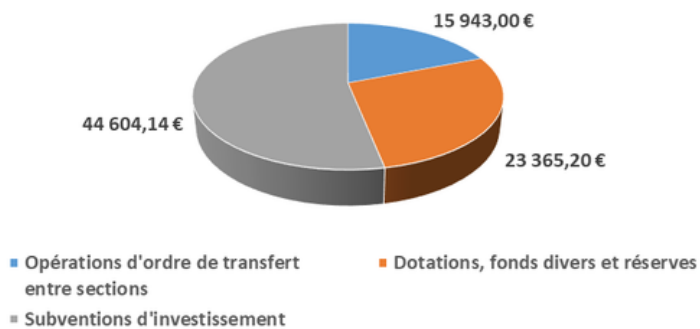
Conclusion :

Les comptes administratifs restent positifs et les finances de la commune saines.

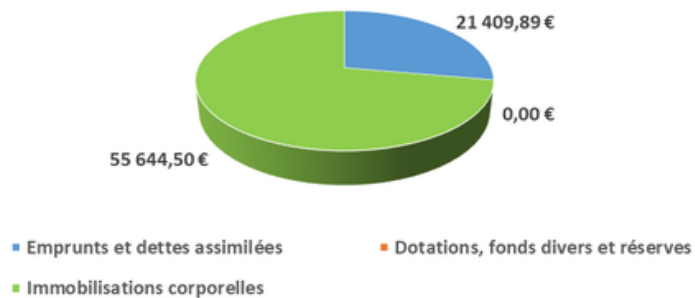
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 943,00€
Dotations, fonds divers et réserves	23 365,20€
Subventions d'investissement	44 604,14€
TOTAL	83 912,34€

Emprunts et dettes assimilées	21 409,89€
Immobilisations corporelles	55 644,50€
Dotations, fonds divers et réserves	0,00€
TOTAL	77 054,39€

Recettes d'Investissement



Dépenses d'Investissement



La commission des travaux de votre commune œuvre toute l'année pour l'embellissement de votre village, pour la sécurité des habitants et la préservation de la qualité de vie.

D'importants travaux sont prévus pour 2026 :

Tout d'abord, la **réfection de la toiture du club house du tennis**, ainsi que celle du **sol de la classe maternelle de notre école**.



Une balayeuse est en cours d'acquisition afin d'assurer l'entretien des sols de nos bâtiments communaux (tennis couvert, école, salle des fêtes...).

Des travaux de voirie sont programmés avec la réalisation d'un enrobé sur le chemin menant au cimetière, ainsi que le long de la salle des fêtes (côté stade).

Nous procédons aussi régulièrement au rebouchage des nids de poule qui se forment en permanence sur nos routes communales.

Un projet d'envergure concernant l'église de notre village.

Cela nécessite la réfection de la toiture de la nef, ainsi que des travaux de maçonnerie pour éviter les infiltrations à l'intérieur.

Nous allons également mettre en place quatre aérothermes, qui viendront en remplacement des chauffages au gaz, et qui permettront de chauffer l'église lors des cérémonies.

Pour finir, un projet de création d'**un café associatif avec dépôt de pain** est à l'étude, nous avons déjà une idée du lieu où il pourrait être proposé, mais il va falloir réaliser des travaux de réhabilitation, d'aménagement et de mise aux normes.

Je tiens à remercier nos employés communaux pour leur engagement et leur implication tout au long de l'année dans l'entretien notre village.



Boisville-la-Saint-Père

La vidéoprotection

Face au fléau des cambriolages, contre certaines incivilités et dégradations rencontrées à Boisville-la-Saint-Père, des caméras de vidéoprotection ont été mises en place ces dernières semaines sur notre commune.

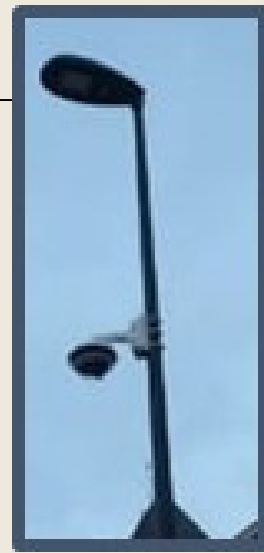
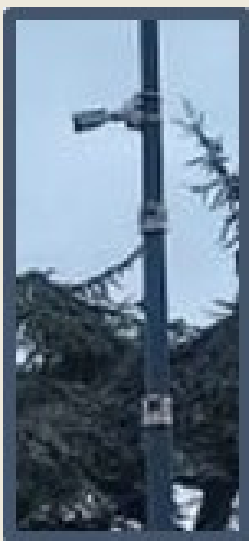
Ces caméras sont raccordées au CSI (Centre de Supervision Intercommunal) de Chartres Métropole 24h/24 et 7j/7.

Un dispositif centralisé pour quels avantages ?

En premier lieu, un CSI offre la possibilité d'obtenir en temps réel les images de la voie publique et optimiser la sécurité des personnes et des biens.

La mutualisation des données permet de faciliter les investigations judiciaires des services de police et de gendarmerie. C'est aussi le moyen de gérer les réquisitions judiciaires depuis un lieu unique de relecture et permettre ainsi une meilleure réactivité lors des enquêtes.

En cas d'événements, c'est aussi le moyen de déclencher instantanément la procédure d'intervention la mieux adaptée sur les matériels en cas de besoin.



En complément, une salle de relecture permet aux forces de l'ordre de visionner des images précises. Que ce soit au CSI, ou dans les communes.

Les images sont conservées une quinzaine de jours. Ce qui laisse le temps aux forces de l'ordre de les réquisitionner.



Quelle différence entre vidéoprotection et vidéosurveillance ?

La vidéoprotection autorise de filmer la voie publique. Si une zone privée est dans le champ de vision (fenêtre, cour, jardin...), cette zone est totalement masquée à la fois sur le direct et en enregistrement, comme s'il y avait un scotch.

La commune de Boisville-la-Saint-Père dispose de plusieurs caméras, réparties à différents endroits stratégiques du bourg.

La sécurité de notre village fait partie de nos priorités !

L'avancement du projet de lotissement

Élue référente : Corinne BESNARD
06 22 74 14 24



Ce qu'il s'est passé en 2025 :

En mai 2025, une première réunion a eu lieu avec les différents concessionnaires de l'opération, afin de leur présenter le projet dans son intégralité :

- 28 lots + 1 lot de 4 logements sociaux,
- Profil de voirie : chaussée partagée de 3.5m de large (sans trottoir) avec un accotement de 1m engazonné ou planté,
- Phasage du projet en 3 grandes étapes distinctes avec la gestion du ramassage des déchets :
 - Phase 1 : 11 lots + 1 LLS avec un point de collecte des déchets en entrée de lotissement,
 - Phase 2 : 10 lots – bouclage de l'opération avec la voie existante et suppression du point de collecte initial,
 - Phase 3 : 7 lots – modification de la voirie existante.



La gestion des eaux pluviales se fait à la parcelle pour les parties privatives et avec une noue d'infiltration pour la partie publique. L'assainissement sur le lotissement sera non collectif.

En octobre 2025, une présentation du PA (Permis d'Aménager) a été faite aux services instructeurs, bailleur social et concessionnaires. Le PA a été déposé pour la phase 1.

Une rencontre avec divers paysagistes a eu lieu également en décembre, afin de procéder au chiffrage d'une haie protectrice entre le Lotissement et la RD 17.

Calendrier prévisionnel pour 2026 :

- 1^{er} trim 2026 : validation et acceptation du permis d'aménager phase 1,
- 2^{ème} trim 2026 : consultation des entreprises et diffusion des supports de communication,
- Fin 2026 – Début 2027 : Travaux phase 1, sous réserve d'une pré-commercialisation suffisante (4 à 5 lots minimum).

Numéro Dossier	Demandeur		Adresse du Bien	Nature de la Demande
Certificats d'Urbanisme (CU)				
CU0280472500025	Notaire		1 Rue du Moulin	Vente Terrains ou Maisons
CU0280472500024	Notaire		Boisville-la-Saint-Père	
CU0280472500023	Notaire		1 Rue du 14 Juillet	
CU0280472500022	Notaire		32 Rue des Déportés	
CU0280472500021	Notaire		Rue de la République	
CU0280472500020	Notaire		Rue de la République	
CU0280472500019	Notaire		7 Rue Saint Laurent	
CU0280472500018	Notaire		2 et 4 Rue du Départ	
CU0280472500017	Notaire		Boisville-la-Saint-Père	
CU0280472500016	Notaire		1 Impasse du Centre	
CU0280472500015	Notaire		3 Rue du Moulin	
CU0280472500014	Notaire		3 Rue Millet	
CU0280472500013	Notaire		13 Place de la République	
CU0280472500011	Notaire		Rue de l'Abbé Chauveau	
CU0280472500010	Notaire		Boisville-la-Saint-Père	
CU0280472500009	Notaire		5 Rue du Nord	
CU0280472500008	Notaire		23 Rue de la République	
CU0280472500007	Notaire		32 Rue de la Vigne	
CU0280472500006	Notaire		15bis Rue de la Vigne	
CU0280472500005	Notaire		Rue de la République	
CU0280472500004	Notaire		10 Lotissement la Garenne	
CU0280472500003	Notaire		7 Rue de l'Orme	
CU0280472500002	Notaire		7 Rue de l'Orme	
CU0280472500001	Notaire		7 Rue de l'Orme	
CU0280472500012	BOURGINE	Olivier	7 Impasse de la Vigne	
Permis de Démolir (PD)				
PD0280472500001	PERRAULT	Thierry	37 Rue de la République	
Permis d'Aménager (PA)				
PA0280472500001	SPL C'Chartres Aménagement		Rue du Stade	Création d'un Lotissement
Permis de Construire (PC)				
PC0280472500001	CALLEAU	Jennifer	Rue de l'Abbé Chauveau	Construction d'une maison individuelle de plain-pied.

Numéro Dossier	Demandeur		Adresse du Bien	Nature de la Demande
Déclarations Préalables (DP)				
DP0280472500027	MENGUY	Yoann	13 Rue du Square	Aménagement des combles , et pose d'un 3ème velux
DP0280472500025	PERRAULT	Thierry	37 Rue de la République	Aménagement d'un préau
DP0280472500023	VACHER	Mélody	1 Rue du Repos	Clôture
DP0280472500021	MANCEAU	Jacques	18 Rue de la Vigne	Rénovation extérieure
DP0280472500019	TORDJEMAN	Aurélien	10 Lotissement la Garenne	Panneaux photovoltaïques
DP0280472500017	MAISONS	Clémence	Letourville	Piscine
DP0280472500015	SIMON	Emmanuel	La Chaudiere	Réfection toiture et changement des menuiseries
DP0280472500013	RECURT	Pryscillia	22 Rue de la République	Clôture
DP0280472500011	LORTON	Bertrand	14 Lotissement la Garenne	Clôture
DP0280472500009	ROBERT	Antoine	3 Rue du Square	Remplacement fenêtres et volets
DP0280472500007	HAY	Coralie	Boisville-la-Saint-Père	Mât de mesures météorologique temporaire
DP0280472500005	MOGENTALE	Patricia	5 Rue du Moulin	Clôture
DP0280472500003	RODRIGUES	Kévin	37bis Rue de la Vigne	Clôture
DP0280472500001	ELBAZ	Shimeon	3 Place Saint-jean	Panneaux photovoltaïques
DP0280472500004	NICOLAS	Vincent	Demainville	
DP0280472500002	CHIFFLET	Bertrand	8 Rue du Square	Changement de portes sur grange
DP0280472500026	De Sousa	Raphael	8 Rue de l'Orme	Clôture
DP0280472500024	MENGUY	Yoann	13 Rue du Square	Remplacement d'un portail de garage par une baie vitrée
DP0280472500022	EUDE	Flora	16 lotissement La Garenne	Clôture
DP0280472500020	PELLETIER	David	4 Rue du Square	Ravalement de façade
DP0280472500018	FERRAND	Pierre	4 Rue 8e RTT	Clôture
DP0280472500012				
DP0280472500016	MORCHOISNE	Edouard	3 Rue de Moutiers	Clôture
DP0280472500014	RICHERT	Pierre	3 Place Fleurie	Panneaux photovoltaïques
DP0280472500010	BOULINGUEZ	Samuel	8bis Rue des Déportés	Clôture
DP0280472100010 M01				
DP0280472500008	RICHERT	Pierre- Marie	3 place Fleurie	Remplacement toiture sur grange
DP0280472500006				

Commission fêtes et manifestations

Élue référente : Sandra PERCHERON

06 14 70 09 22

La commission des fêtes et manifestations continue d'enchanter petits et grands en organisant, entre autres, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Ces temps forts de mémoire partagée attirent désormais les jeunes élèves de notre école qui, avec l'implication de la directrice de l'école, Mme Pryloutsky, prennent plaisir à interpréter la Marseillaise.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers l'harmonie municipale des Villages Vovéens ainsi que le Centre d'Incendie et de Secours d'Allonnes, dont la présence fidèle et indéfectible honore chacun de nos évènements.



La commission des fêtes et des manifestations se distingue également par l'organisation de la fête des parents, de la fête nationale du 13 juillet, ainsi que de l'arbre de Noël...

Des rendez-vous incontournables qui rassemblent et animent notre commune tout au long de l'année.

Merci aux conseillers municipaux engagés au sein de cette commission pour leur présence attentive, leur bienveillance et leur aide précieuse au quotidien, qui nous permettent de faire vivre ces animations tout au long de l'année.



L'école primaire de BOISVILLE LA ST PÈRE compte un effectif de 84 élèves répartis sur 4 classes, dont une classe isolée à ALLONNES.

PS/MS : 12 PS + 10 MS = 22 avec Véronique PRYLOUTSKY et Emma CHERBIT le jeudi, (ATSEM : Aurore SORIN)

GS/CE1 : 11 GS + 7 CE1 = 18 avec Coralie GALLOT

CP/CE2 : 11 CP + 9 CE2 = 20 avec Sandrine VERY à Allonnes

CM1/CM2 : 12 CM1 + 12 CM2 = 24 avec Barbara GRANGER-BOURGEOIS (remplaçante de Claire BUISSON)

Toutes les classes de l'école travaillent sur le thème « Au fil du temps... ». Les élèves, de la PS au CM2, travaillent sur les grandes périodes de l'histoire, du temps des dinosaures à notre époque contemporaine.

Ce thème nous a permis d'organiser plusieurs sorties en Eure-et-Loir pour leur faire découvrir le patrimoine local :

- Musée de l'école,
- Château de Maintenon,
- Cathédrale, musée du vitrail, « Mille ans d'éclat »,
- Château de Châteaudun, grottes du Foulon.

Toutes ces sorties nous sont possibles grâce à la participation financière des mairies pour le financement des transports.



Rentrée 2026/2027 :

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés afin de prévoir au mieux les effectifs de la prochaine rentrée (enfants nés en 2023 pour la rentrée 2026/2027).

La bibliothèque



HORAIRES:
VENDREDI 16H30/18H
SAMEDI 10H30/12H

2 rue du Stade
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

✉ bibliothequeboisville@orange.fr

f Bibliothèque municipale de Boisville la Saint Père



Au cœur de Boisville-la-Saint-Père, la bibliothèque municipale poursuit avec enthousiasme ses actions en faveur de la lecture et du lien social. Tout au long de l'année, des ateliers intergénérationnels sont proposés afin de favoriser les échanges et le partage entre les générations. Les trois classes de l'école de la commune bénéficient également d'un accueil mensuel régulier, permettant aux élèves de découvrir le plaisir de lire, d'écouter et de s'exprimer autour des livres.

Cette année, la bibliothèque a été retenue pour participer au *Printemps des Poètes*. À cette occasion, nous avons eu la chance d'accueillir *La Caravane des Poètes* pour son spectacle « L'Heure du Poème », le samedi 21 mars à 11h. Cet événement s'inscrit dans une programmation déployée à l'échelle de l'Eure-et-Loir, offrant aux habitants un moment culturel de qualité, accessible à tous.

Grâce à l'investissement constant de la commune et aux subventions du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, la bibliothèque a pu poursuivre son embellissement avec l'acquisition de nouveaux mobiliers. Une attention particulière a également été portée à l'aménagement de la cour extérieure, permettant désormais de profiter d'un espace agrandi et convivial aux beaux jours, aussi bien lors des permanences ouvertes au public que pour l'accueil des classes.



Crédits photos Hélène Guillet Guillon



L'accès à la bibliothèque ainsi que l'inscription sont libres et gratuits pour tous.

L'inscription permet d'emprunter des livres, mais aussi d'accéder au portail de la Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir, sur lequel il est possible de consulter gratuitement de la presse en ligne, télécharger légalement des livres pour liseuses, effectuer des réservations, accéder à des formations et bénéficier de nombreuses autres ressources numériques.

Les activités de la bibliothèque municipale perdurent grâce à l'engagement précieux de ses trois bénévoles, Claudine, Nadine et Hélène, qui auront toujours plaisir à vous accueillir. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe et participer à cette belle dynamique culturelle et humaine, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Notre ambition demeure inchangée : faire vivre le plaisir de la lecture, encourager les échanges intergénérationnels et cultiver le partage et l'écoute au sein de notre commune.

Au plaisir de vous rencontrer !

Claudine, Nadine et Hélène.



**"Une bibliothèque, c'est le carrefour des rêves de l'humanité."
Julien GREEN**

L'Association des Parents d'Élèves

« Les P'tits Beaucerons »



L'APE « Les P'tits Beaucerons » est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des activités extra-scolaires afin de divertir et partager de bons moments intergénérationnels, tout en récoltant des fonds qui serviront à participer au financement de projets pédagogiques.

Depuis septembre 2022, l'association « Les P'tits Beaucerons » a changé son bureau et a élu Sandie Poulain comme nouvelle Présidente.

Le bureau se compose désormais de 2 personnes :

- Madame POULAIN Sandie Présidente,
- Madame LECLERE Sylvie Trésorière.

Outre sa participation à différents projets pédagogiques, l'association a mené différentes actions durant l'année 2025 :

- Bal d'Halloween avec concours de déguisements,
- Ventes de Chocolats de Noël,
- Marché de Noël,
- Vente de crêpes et roussettes pour mardi gras,
- Carnaval,
- Chasse aux œufs pour Pâques,
- Soirée fête de la musique et cochon grillé brocante,
- Vente de Fleurs et objet déco.





Ces actions nous ont notamment permis d'offrir les cadeaux et le goûter de Noël pour chaque classe, ainsi que les cadeaux de départ pour les élèves de CM2.

L'association, en fonction des projets pédagogiques de l'équipe enseignante, souhaite organiser plusieurs autres actions ou événements pendant cette année scolaire.

Notamment, le 20 juin dernier s'est déroulée une grande soirée dansante et conviviale autour d'un cochon grillé.



La porte des P'tits Beaucerons vous est grande ouverte, et sachez que nous vous accueillerons avec plaisir dans l'équipe ! En effet, pour le bon déroulement de nos actions, nous sollicitons toujours des volontaires pour nous aider dans l'organisation, et ainsi pouvoir continuer de mener à bien les projets pour les enfants.

On compte sur vous !

**Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook
« Les P'tits Beaucerons ».**



Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

**Le centre d'incendie et de secours d'Allonnes,
une équipe engagée !**

Sapeur Pompier, pourquoi pas vous ?

L'efficacité des sapeurs-pompiers repose sur leurs formations et leurs équipements, mais surtout sur un élément essentiel : **leur proximité et leur rapidité d'intervention.**

Vous voulez agir concrètement pour la sécurité de tous ?

Alors n'hésitez plus : **venez nous rencontrer pour découvrir l'univers du sapeur-pompier volontaire.**

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est vivre une expérience humaine unique.

C'est réaliser qu'il n'est pas nécessaire de partir à l'autre bout du monde pour aider : parfois, **c'est juste à côté de chez soi que quelqu'un a besoin de vous.**

Chez les sapeurs-pompiers, **il y a une place pour chacun.**

Deux profils, une équipe

1. Un engagement ciblé : le secours à la personne

Vous souhaitez vous consacrer exclusivement aux missions de secours d'urgence aux personnes ? C'est désormais possible.

Aujourd'hui, même en cas d'inaptitude aux missions incendie, vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire, sous réserve d'aptitude médicale et après une formation adaptée.

2. Un engagement complet : toutes missions

C'est la voie classique. Après validation médicale et formation, vous pourrez participer à l'ensemble des missions : secours à la personne, incendies, interventions diverses...

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires, c'est s'engager, apprendre, partager... et surtout agir.

Les effectifs du Centre d'Intervention d'Allonnes :



Le centre d'Incendie et de Secours d'Allonnes compte un effectif actuel de 11 sapeurs-pompiers :

- 1 Officier
- 2 Sous-Officiers
- 8 hommes du rang

Taux de féminisation : 45%

Deux nouvelles arrivées en 2025 pour notre centre :

- Sapeur de 1^{ère} classe Lola Percheron issue de la section JSP,
- Sapeur Lucie Letutour par la voie du recrutement classique.

Actuellement le centre est doté d'un engin permettant d'assurer les missions de secours à personne, incendie et de protection des personnes, des biens, des animaux et de l'environnement

Un contact n'engage à rien mais peut changer votre vie, et celle des autres.

Contactez le centre d'intervention d'Allonnes :

**9 rue du Quatorze juillet
28150 ALLONNES**

1allonnes@sdis28.fr

Vous pouvez aussi contacter la mission volontariat du SDIS 28

**Service départemental d'incendie et de secours 7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES**

mission-volontariat@sdis28.fr
Tél : 02 37 91 88 89

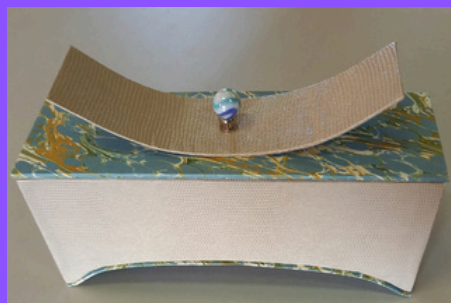
Le Club de l'Amitié - loisirs créatifs

Le club de l'amitié, c'est une association qui a pour but
le partage et l'échange pour tous !



un jeudi tous les 15 jours,
de 14h à 18h
à la salle des fêtes
de Boisville-la-Saint-Père

*NOUS AVONS PLAISIR À NOUS RETROUVER AUTOUR
D'UN JEU DE CARTES, D'UN JEU DE SOCIÉTÉ OU
D'ACTIVITÉS MANUELLES !*



Les membres de l'association :

Présidente : Anne-Marie MARCHAND

Vice-Président : Christian ARONDEAU

Trésorière et secrétaire : Marie-Claude AUBERTIN

Les membres du bureau :

Sylvie Arondeau , Eliane Garros, Jeanne Gouhier,
Bernadette Plançon,
René Aubertin, Michel Bacon, Pierre Marchand.

Le mois d'avril a donné le coup d'envoi de nos animations avec une sortie très appréciée au Centre culturel André Malraux de Luisant pour assister à une comédie musicale. Puis, le 6 juin 2026, place à un autre rendez-vous incontournable de la vie du club : notre traditionnel concours de pêche, qui a une nouvelle fois réuni les passionnés dans une ambiance conviviale.

Programme des activités de l'année :

11 octobre : loto après-midi à la salle des fêtes,

En préparation : sortie culturelle.

Nouveau : L'amicale Boisvilloise

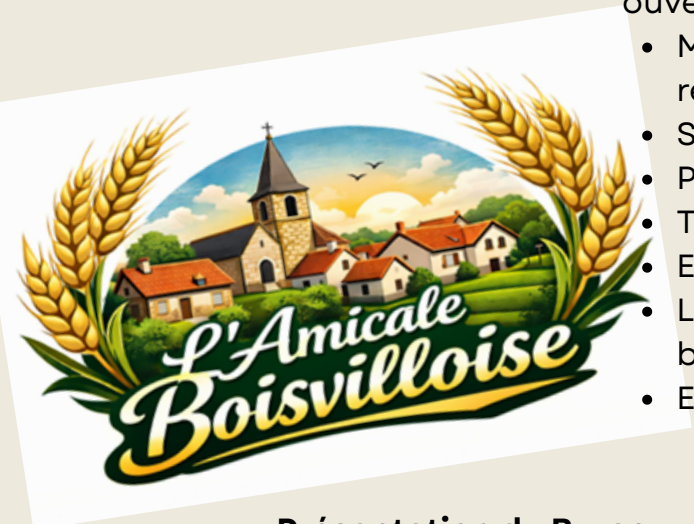
Boisville en fête : une nouvelle énergie !

Ça bouge à Boisville et ses hameaux !

La nouvelle association l'Amicale Boisvilloise est lancée et bien décidée à faire vibrer notre village tout au long de l'année.

Au programme : des rendez-vous festifs, conviviaux et ouverts à tous :

- Matchs de l'équipe de France sur écran géant avec restauration sur place,
- Soirées "happy hour" pour bien finir la semaine,
- Pétanque entre amis,
- Thés dansants pour partager de bons moments,
- Entre voisins et amis célébrons le beaujolais nouveau,
- Le loto Boisvillois, pour tenter sa chance dans la bonne humeur,
- Et bien d'autres fêtes à venir ...



Présentation du Bureau :

De gauche à droite :

BLONDELLE Christophe, TRIGUI Laetitia, LARCHER Cédric, GUILLORY Christel, TROUVE Morgane

Au-delà des animations, l'association a également à cœur de rassembler et fédérer l'ensemble des associations de la commune autour de projets communs, afin de renforcer le lien et la dynamique locale.

Une chose est sûre : bonne humeur, rencontres et moments de partage seront au rendez-vous !

Habitants de Boisville et ses hameaux, rejoignez-nous et participez à cette belle dynamique locale !



Envie de vous investir ?

**L'association accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés.
Venez nous rencontrer et devenez acteur de la vie du village en devenant membres !**

Contacts:

**BLONDELLE Christophe : 06 60 92 18 40
GUILLORY Christel : 07 83 27 10 91**

La Gymnastique volontaire

Cours diversifiés :

Abdos, cardio, training, fessiers, renforcement musculaire, step, équilibre....

Ouvert à tout public : ados, adultes et seniors.

Cours assurés par une animatrice agréée FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire)



***RDV TOUS LES MERCREDIS À 19H00
À LA SALLE DES FÊTES
BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE***

Vos contacts :

Présidente : Réjane CHRISTIEN (06.37.19.89.08)

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

**Membres du bureau : Sylvie ARONDEAU, Aurore DAUVILLIERS,
Laëtita GALBY, Sylvie MEUDIC, Catherine PERCHERON**



Le Tennis club

 **Association de Tennis – Saison 2025-2026**

Présentation du club

La Vigilante Boisville Tennis poursuit son engagement pour proposer une pratique du tennis accessible à tous, dans un esprit convivial, sportif et intergénérationnel. Le club accueille 103 licenciés cette année ; enfants, adolescents et adultes, débutants comme joueurs confirmés, et s'appuie sur une équipe de bénévoles investis qui font vivre l'association tout au long de l'année.

Cette saison, sur le plan des compétitions, le club a engagé deux équipes hommes en +35 ans, ainsi que cinq équipes (trois équipes hommes et deux équipes femmes) pour les championnats d'hiver. Le club prévoit de reconduire sensiblement le même nombre d'équipes pour les championnats de printemps, témoignant de la bonne dynamique et de l'engagement des licenciés.



Côté animations, de nombreux événements ont déjà rythmé notre début de saison :

- Un tournoi interne actuellement en cours, réunissant une quarantaine de participants hommes et femmes,
- Les opérations solidaires Octobre Rose et November,
- Des TMC Hommes et Femmes 4^e série,
- Le traditionnel Noël des enfants,

D'autres rendez-vous sont également programmés prochainement, notamment un TMC 3^e série en partenariat avec le club de Voves, une soirée padel, ainsi que l'animation conviviale « Ramène tes parents ».



L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la cohésion, la convivialité et l'attractivité du club. Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des partenaires, sans qui ces projets ne pourraient voir le jour.

Pour la saison à venir, le club souhaite poursuivre son développement en mettant un accent particulier sur le recrutement et la fidélisation des jeunes licenciés. L'objectif est de proposer davantage de temps de loisirs, d'animations et de moments conviviaux afin de renforcer leur engagement et leur plaisir de pratiquer. Un programme de parrainage a été lancé au sein du club, favorisant les échanges et l'accompagnement entre les enfants du club et les licenciés adultes. Cette initiative vise à renforcer le lien intergénérationnel et l'esprit de club.



Cette saison marque également l'arrivée d'une nouvelle Diplômée d'État, Ilona GOMMIER, qui assure les cours pour les adultes et les adolescents.

Émilie MRAD poursuit quant à elle son engagement auprès des plus jeunes en continuant d'encadrer les cours enfants.

Le club se réjouit de pouvoir compter sur cette équipe pédagogique pour accompagner la progression de tous les joueurs.

La Vigilante remercie sincèrement la municipalité pour son soutien, l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, ainsi que les partenaires locaux et mécènes qui accompagnent le développement du club.

Le club est toujours à la recherche de nouveaux mécènes et partenaires souhaitant soutenir ses projets sportifs et éducatifs.



Nouveau : l'Union Sportive de Boisville

Le club de football de Boisville-la-Saint-Père est avant tout né d'une rencontre et d'une **passion commune**. Celle de trois amis : Nicolas AUGUSTO, Vincent HERPIN et Thibault HERPIN.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ils ne sont pas originaires du village et n'ont pas grandi ensemble. C'est le football qui les a réunis.

Au fil des années, ils se sont rencontrés sur les terrains, lors de matchs, d'entraînements ou simplement à travers leur passion partagée pour ce sport.

Très vite, une vraie amitié s'est créée entre eux, portée par les mêmes valeurs : le plaisir du jeu, l'esprit d'équipe et la convivialité.

À force de discussions, souvent après les matchs ou autour de moments simples, une idée a commencé à émerger : celle de **créer leur propre club**. Un projet qui leur permettrait de vivre le football autrement, à leur manière, avec leurs propres valeurs.

Tous les trois avaient ce rêve en tête depuis longtemps, sans jamais vraiment oser franchir le pas. Puis un élément déclencheur est venu renforcer cette envie : le constat qu'à Boisville-la-Saint-Père, il n'existait plus de club de football depuis plusieurs années.



Pour eux, c'était une opportunité, mais surtout un vrai défi. Pourquoi ne pas relancer une dynamique sportive dans ce village ? Pourquoi ne pas créer un lieu de vie, de partage et de rassemblement autour du football ?

C'est ainsi que Nicolas, Vincent et Thibault ont décidé de se lancer, ensemble. À trois, ils ont transformé une idée en projet concret. Sans forcément avoir toutes les réponses au départ, mais avec une grande motivation et une vision claire : créer un club accessible, chaleureux et fédérateur.

Chacun d'eux apporte sa personnalité, son énergie et son engagement. Mais ce qui les unit avant tout, c'est cette passion commune et cette volonté de construire quelque chose de durable.

Leur objectif ne se limite pas à former une équipe : ils veulent créer une véritable ambiance, faire revenir de la vie dans le village le week-end, et rassembler habitants, supporters et joueurs autour d'un même projet.

Aujourd'hui, l'USB démarre entre amis, mais l'ambition est bien plus grande. Le club a vocation à grandir, à accueillir de nouveaux joueurs, à structurer différentes catégories et à devenir, avec le temps, un véritable pilier de la vie locale.

Cette histoire, c'est celle de trois passionnés que le football a réunis... et qui ont décidé, ensemble, de réaliser un rêve : créer leur propre club à Boisville-la-Saint-Père.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'Union Sportive de Boisville, vous pouvez contacter :

Président- Nicolas AUGUSTO : 07 80 06 20 21
Vice-Président - Vincent HERPIN : 07 62 56 74 19
Trésorier - Thibault HERPIN : 06 25 75 09 96
Instagram : USBOISVILLE

L'Association de chasse de Boisville

Lors de l'assemblée générale 2026, notre Président, Gilles Percheron, a quitté la présidence de l'association de chasse de Boisville. A cette occasion je souhaite adresser un grand merci à Gilles pour ses 15 années passées à cette Présidence. Son engagement, son sérieux et sa convivialité ont pu faire vivre et évoluer notre association dans le respect de notre passion.

Le nouveau bureau se compose :

Président : Jean-Louis Mejane

Vice Président : Joel Amé

Trésorier : Bernard Christien

Secrétaire : Julien Doussineau

Membres : Gilles Percheron, Hervé Pommereau

A ce jour, L'association compte 16 actionnaires.

Nous continuerons la gestion et la régularisation de la faune, contribuant ainsi à la préservation des équilibres naturels et des espèces animales rurales.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 27 septembre pour l'ouverture de cette nouvelle saison.

Le Président
JL Mejane



Actualités Natura 2000 de ma commune

Pourquoi protéger les busards ?

Un enjeu pour la biodiversité communale

La commune de Boisville-la-Saint-Père se situe au sein de la zone Natura 2000 Beauce et Vallée de la Conie, classée pour la protection des espèces d'oiseaux menacés à l'échelle européenne.

Ce classement met en avant l'importance du territoire communal, qui accueille chaque année des espèces emblématiques des paysages agricoles comme les busards cendrés et les busards saint-martin.



Emblématiques, oui, mais celles-ci connaissent un déclin préoccupant. Cette situation s'explique par l'évolution des pratiques agricoles et par une simplification progressive des milieux, qui entraînent une perte de biodiversité et un appauvrissement des habitats disponibles.

Rapaces des milieux ouverts, les busards nichent directement au sol.

Historiquement présents dans les prairies naturelles, ils ont dû s'adapter à la disparition de ces espaces en se reportant sur les cultures céréalières, comme le blé ou l'orge, qui offrent un couvert végétal idéal à la dissimulation des nids.



Cependant, cette adaptation expose fortement les deux espèces : les moissons intervenant de plus en plus tôt, les nichées sont fréquemment détruites avant que les jeunes n'aient atteint l'âge de l'envol, causant chaque année des pertes importantes. Malgré une image parfois négative, le busard constitue un allié pour les agriculteurs. Son régime alimentaire est principalement composé de rongeurs, tels que les campagnols et les mulots, dont il régule les populations, contribuant directement à limiter les dégâts sur les cultures.

Deux à trois couples nicheurs de busards cendrés sont présents sur la commune, soit une part significative des effectifs départementaux estimés à une dizaine de couples.

Face à cet enjeu, l'animateur Natura 2000 collabore avec les agriculteurs de la commune. L'action repose sur une collaboration avec les agriculteurs. Elle consiste à repérer les nids au printemps, à

informer les exploitants concernés, puis à mettre en place des dispositifs de protection lors des moissons, par l'installation de cages permettant d'éviter la destruction des nichées.



Une collaboration précieuse !

Grâce à l'implication d'agriculteurs volontaires de la commune, chaque année, plusieurs jeunes parviennent ainsi à prendre leur envol grâce à ces mesures de protection.

5 Busards cendrés ont pris leur envol en 2025 et 6 jeunes Busard Saint Martin.



Plusieurs acteurs se mobilisent au niveau départemental pour la préservation ces espèces, comme l'Association Homme et Territoires, Eure-et-loir nature et l'office français de la biodiversité.

La préservation du busard repose sur une mobilisation collective. Elle passe par le maintien d'un dialogue entre acteurs agricoles et naturalistes, mais également par la vigilance de chacun. Signaler la présence de ces oiseaux et soutenir les initiatives locales contribue à préserver une espèce emblématique de nos paysages, ainsi que l'équilibre écologique de notre territoire.



Animateur : Aymeric COURBOIS
Association Hommes et Territoires

Chargé mission Agriculture et Biodiversité
Animateur Natura 2000 – ZPS Beauce et Vallée de la Conie



a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr

Cm 101 - 5 Rue Camille Claudel

28260 Le Coudray

Tél : 02 37 24 46 06 / 06 15 08 33 44



« Natura 2000 » :

Les actualités 2025 - 2026 sur la ZPS Beauce et Vallée de Conie

Les actions 2025 ?

Zoom sur les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC sont des contrats de 5 ans passés entre un agriculteur et l'Etat / Europe pour la mise en place de zones favorables aux oiseaux (reproduction, alimentation et refuges).

En 2025, **44 agriculteurs** se sont engagés dans ce dispositif pour la **création de 246 ha** de couverts herbacés - fleuris pour les oiseaux. Soit un total de 118 agriculteurs engagés pour une surface totale de **800 ha !**



La Charte Natura 2000 : Codes de bonnes pratiques

Accessibles aux propriétaires de parcelles sur le territoire du site Natura 2000, **6 signataires** se sont engagés à respecter la liste de pratiques de gestion favorable aux oiseaux du territoire sur une surface d'environ 273 ha.

Contrat Natura 2000 et actions hors contrats

En mars 2025, une journée pédagogique a été organisée sur une parcelle d'Ymonville dans le cadre des actions de gestion « hors contrat ni-ni ». Les élèves ont été sensibilisés aux enjeux de biodiversité et ont participé à la recherche du Hibou des marais, puis à des travaux de débroussaillage pour améliorer son habitat.

Ce type de projet est accessible aux privés comme aux communes. Alors, n'hésitez pas à contacter l'animateur si vous êtes intéressés.

La préservation de notre patrimoine naturel, dont nous sommes tous responsables passe par ces actions collectives !

Sensibilisation scolaire

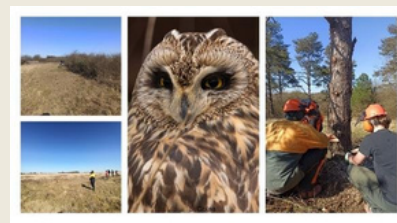
En juin, une classe de Grande Section-CP a participé à une activité ludique sur les oiseaux de plaine, notamment les busards, favorisant leur observation et leur sensibilisation à la biodiversité.



Exposition photographique

Les oiseaux menacés de la Zone de Protection Spéciale Beauce et Vallée de Conie s'exposent !

Une **exposition photographique** itinérante sur les oiseaux est mise à disposition dans vos communes. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur pour l'informer de votre souhait de disposer de l'expo au cours de l'année. Elle peut facilement être installée pour une réunion, dans le hall de Mairie, ou lors d'événements locaux ou scolaires.



N'oubliez pas la page Facebook de votre site !

Votre animateur compte sur vous pour un maximum de Like !

Contact : Aymeric Courbois -Animateur
Natura 2000 ZPS Beauce et Vallée de Conie 06 15 08 33 44

a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr



[Je clique!](#)

Boisville-la-Saint-Père

Calendrier des collectes 2026

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1 Férié	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 Férié	V 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14 Férié	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15 Férié	M 15	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 Férié
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
V 31	L 31		S 31		J 31

ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois par semaine
Sortir le jour de la collecte,
AVANT 13h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Une semaine sur deux.
Sortir le jour de la collecte,
AVANT 13h.

ENCOMBRANTS

27 janvier
9 juillet
Sortir la veille APRES 19h.

**Attention aux jours fériés :
Collectes décalées**

Plus d'informations :
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 35 Service à votre écoute

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

TOUS les emballages et les papiers se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Emballages métalliques

Barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique



Cartonnettes, briques alimentaires, tous les papiers



La Paroisse Saint Martin en Beauce



Paroisse Saint-Martin en Beauce

Doyenné de Beauce
16 rue Roger Gommier

28150 Voves

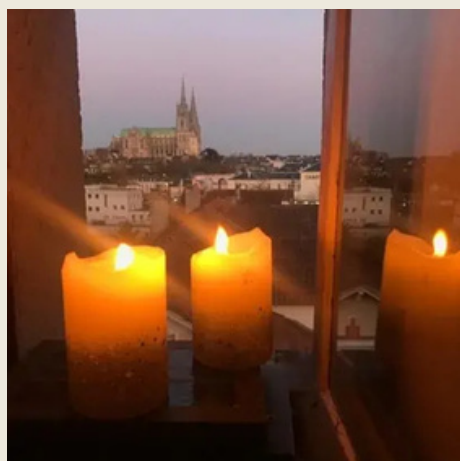
☎ 02 37 99 09 85



paroisse.stmartin@diocesechartres.com



DIOCÈSE
de Chartres



👥 Équipe pastorale

- Abbé Michel Boisaubert – Coopérateur
- Abbé René Le Bars – Curé
- Jean-Marie Grillon – Diacre
- Louis-Marie Pinot – Diacre
- Pierre Pellegrin – Coopérateur et Diacre
- Frédéric Coudière – Diacre



Horaires des prochaines messes

👉 <https://messes.info/communaute/ch/28/saint-martin-en-beauce>

L'ADMR

Aide à domicile, aide à la toilette,
aide aux repas, aide aux courses,
aide au lever et au coucher

Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation
www.teleassistance-admr28.fr

Temps d'animation Séniors LISA
Visites de convivialité à domicile

Service AutoNo'Vie
pour accompagner les personnes isolées

L'ADMR a pour mission de permettre aux familles et
aux personnes de vivre bien chez elles de la
naissance à la fin de vie.

L'association est animée par une équipe de bénévoles
proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du
personnel salarié qui réalise les interventions auprès
des personnes accompagnées.

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées
- Aider au fonctionnement de l'association : participer à la gestion financière, assurer des missions de secrétariat

Vous êtes intéressé(e) ?
Contactez l'association !



Association locale ADMR de VOVES

☎ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fede28.admr.org - www.fede28.admr.org

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
1 RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

mairie@boisvillelasaintpere.fr

Tél : 02 37 99 32 28

www.boisvillelasaintpere.fr

Panneau Pocket